

Séminaire National de l'UNIE

Règlement & informations pratique

 DATE Samedi 4 juillet 2026	 LIEU 22 rue de l'Arcade, 75008 Paris	 HORAIRES 09h00 – 17h00
--	--	--

Ce document a pour objectif de définir l'ensemble des règles applicables au Séminaire National de l'UNIE. Il doit être lu dans son intégralité, sans isoler les propos tenus. Chaque participant s'engage à respecter le présent règlement dès lors qu'il confirme sa participation à l'événement.

1. Conditions d'accès

Participant

Est considéré comme « participant » tout bénévole de l'Union Nationale Indépendante des Étudiants (UNIE) répondant aux critères suivants :

- Être bénévole actif au sein de l'UNIE ;
- Être âgé d'au moins 16 ans. Les mineurs (moins de 18 ans) devront obligatoirement fournir une autorisation parentale.

Invité

Est considéré comme « invité » toute personne ayant reçu une invitation officielle de la part de l'UNIE.

Conditions particulières

Les bénévoles résidant à plus de 3 heures de train de Paris ne peuvent pas participer en présentiel pour des raisons logistiques. Ils pourront néanmoins rejoindre le séminaire en format distanciel.

Les volontaires SNU hors Île-de-France ne peuvent pas participer en présentiel. La participation en distanciel reste possible.

2. Format du séminaire

Présentiel

- Le séminaire se déroule le samedi 4 juillet 2026, de 9h00 à 17h00.
- Lieu : [22 rue de l'Arcade, 75008 Paris](#).

Distanciel

Le format distanciel est accessible gratuitement à tous les bénévoles et volontaires SNU ne pouvant se déplacer.

Les participants à distance pourront suivre les temps forts de la journée, notamment les tables rondes, via visioconférence.

L'option "visioconférence" doit être sélectionnée lors de l'inscription. Un lien de connexion sera communiqué avant l'événement.

3. Programme de la journée

09h00	Accueil & présentation <i>Ouverture officielle du séminaire</i>
09h15	Activité de cohésion <i>Speed meeting — rencontrez vos collègues bénévoles</i>
09h45	Pause petit-déjeuner <i>Viennoiseries et boissons</i>
10h00	Table ronde <i>« L'éducation au cœur de la jeunesse »</i>
11h40	Mise en commun <i>Partage des idées issues des tables rondes</i>
11h50	Synthèse & rangement <i>Fin de la table ronde — quitter la salle à 12h00</i>
12h00	Pique-nique 🌳 <i>Chacun apporte son repas, on mange dehors !</i>
13h30	Activité dynamique <i>Quiz / jeu collectif organisé par l'équipe</i>
14h00	Jeu de piste dans Paris <i>Grande activité maison</i>
16h00	Pause
16h15	Temps d'échange libre <i>Bilan de la journée</i>
17h00	Conclusion & remerciements <i>Remise de prix pour les bénévoles</i>

4. Inscription et paiement

Modalité d'inscription - Présentiel

L'inscription se fait exclusivement en ligne via la page dédiée au séminaire sur le site de l'UNIE : unie-asso.fr/seminaire.

Étape 1 - Formulaire à remplir

- Choisir son format de participation (présentiel ou visioconférence) ;
- Remplir l'ensemble des informations demandées (identité, transport...) ;
- Joindre les documents demandés rempli et signé obligatoirement ;
- Indiquer si je possède un diplôme de premier secours (PSC1, PSE 1, PSE 2, SST...) ou des allergies particulières.

Étape 2 - Vérification du dossier / Attente demande compensation

Les administrateurs de l'UNIE vérifient votre dossier ainsi que les documents joints. Si tout est bon, vous passez à l'étape suivante.

Si vous demandez une compensation pour le transport vous serez en attente sur cette étape.

Étape 3 - Paiement de la cotisation

Vous recevrez un mail qui vous invitera à régler votre cotisation via notre [billetterie](#) HelloAsso.

Étape 4 - Confirmation de votre inscription

Dès lors que le paiement est effectué, nous validerons votre inscription et vous serez officiellement inscrit pour le séminaire 2026 de l'UNIE.

À partir de ce moment, il sera possible d'organiser votre voyage pour venir à Paris. Vos horaires de départ et d'arrivée seront à indiquer sur votre dossier.

Attention : aucun paiement de transport ne doit être effectué avant la validation de votre inscription. Nous ne procéderons à aucun remboursement si votre inscription est refusée.

Modalité d'inscription - Distanciel

L'inscription se fait exclusivement en ligne via la page dédiée au séminaire sur le site de l'UNIE : unie-asso.fr/seminaire.

Étape 1 - Formulaire à remplir

- Choisir son format de participation (présentiel ou visioconférence) ;
- Remplir l'ensemble des informations demandées.

Étape 2 - Vérification du dossier

Les administrateurs de l'UNIE vérifient votre dossier. Si tout est bon, vous passez à l'étape suivante.

Étape 3 - Confirmation de votre inscription

Vous êtes officiellement inscrit pour le séminaire national de l'UNIE. Vous recevrez prochainement par mail les modalités de fonctionnement du séminaire à distance.

Frais de participation

Une participation de 5 € minimum est demandée afin de contribuer à l'organisation de la journée. Il est possible de donner davantage si vous le souhaitez.

Le paiement de la cotisation s'effectue à l'étape 3 de l'inscription via la [billetterie](#) HelloAsso.

La participation en distanciel est entièrement gratuite.

Attention : la participation au séminaire n'est en aucun cas obligatoire. Elle est sous la base du volontariat de chaque bénévole de l'UNIE.

5. Pris en charge des transports

Participants hors Île-de-France

Avec compensation financière

Une aide aux transports peut être demandée lors de l'inscription comprenant le déplacement d'une gare A à une gare B (Paris) aller-retour.

Le taux de prise en charge est déterminé après la clôture des inscriptions. Par conséquent votre inscription sera mise en attente à l'étape 2. Voir les [modalités d'inscription en présentiel](#).

Sans compensation financière

Il est également possible de prendre en charge son billet à 100 %.

Transport sur Paris

Les transports sur Paris sont pris en charge par l'UNIE.

Participants en Île-de-France

- Si vous disposez d'un abonnement Navigo, pensez à l'avoir avec vous le jour J ;

- Si vous n'avez pas d'abonnement Navigo, l'UNIE prendra en charge vos tickets de métro pour vos déplacements dans Paris durant la journée.

6. Sécurité

Participants mineur

Les participants mineurs bénéficieront d'un accompagnement personnalisé par les bénévoles majeurs de l'UNIE.

Pour l'arrivée et le départ du participant

- Si plusieurs participants arrivent à la même gare, un groupe de voyage sera fait comprenant coordinateur (majeur) du séminaire.
- Si le participant arrive seul dans une gare, un coordinateur (majeur) du séminaire viendra le chercher.

L'identité du coordinateur sera donnée à la fois au participant mais également aux parents.

Durant le séminaire

Les participants mineurs seront accompagnés durant l'ensemble de la journée par nos équipes.

Secourisme

Des bénévoles de l'UNIE disposant de diplôme de premiers secours (PSC1 ou autres) seront présents sur place.

En cas de problème, nous ne manquerons pas de réaliser le nécessaire auprès du participant.

7. Règles de comportement

L'UNIE est une association fondée sur des valeurs de respect, d'entraide et de bienveillance. Tous les participants sont tenus d'adopter un comportement respectueux envers l'ensemble des personnes présentes.

Tout comportement irrespectueux, discriminatoire, ou portant atteinte à la dignité d'autrui est strictement interdit.

Les participants sont tenus de respecter les locaux mis à disposition et de veiller à leur bon état.

Toute consommation d'alcool ou de substance illicite est interdite durant l'événement.

Les participants mineurs sont placés sous la responsabilité de l'organisation pour la durée du séminaire.

Tout manquement grave au présent règlement pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'événement.

8. Informations juridique

Assurance

L'Union Nationale Indépendante des Étudiants possède une assurance multirisque à la MAIF.

Représentants légaux de l'UNIE

L'Union Nationale Indépendante des Étudiants est représentée par :

Monsieur Vandebulcke Timothé, en sa qualité de Président
timothe.vandebulcke@unie-asso.fr
07 67 73 79 79

Monsieur Goddet Maxime, en sa qualité de Co-Président
maxime.goddet@unie-asso.fr
06 51 86 34 89

Identité de l'UNIE

Union Nationale Indépendante des Étudiants (UNIE)

Maison de l'Étudiant - Université Paris 8
2 Rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis CEDEX

N° RNA : W59309120 / N° SIREN : 989781851

9. Données personnelles & droit à l'image

Les données recueillies lors de l'inscription sont utilisées exclusivement dans le cadre de l'organisation du séminaire et ne sont pas transmises à des tiers.

Des photos et/ou vidéos pourront être prises lors de l'événement à des fins de communication de l'association. Un formulaire de droit à l'image vous sera soumis lors de l'inscription.

Tout participant souhaitant s'opposer à l'utilisation de son image doit le signaler lors de son inscription ou auprès de l'organisation sur place.

10. Dispositions finales

Le présent règlement entre en vigueur dès la confirmation de l'inscription au séminaire.

L'organisation se réserve le droit de modifier le programme ou les conditions du séminaire en cas de nécessité, avec information préalable des participants.

Pour toute question, les participants peuvent contacter l'organisation sur l'adresse mail info@unie-asso.fr.

Pour l'Union Nationale Indépendante des Étudiants,
Timothé Vandebulcke, Président

